



N° 170

Lettre du castor

TERRITOIRE A DÉFENDRE

Septembre 2021

LA FORCE BRUYANTE



LA LOIRE EST BRUTALISÉE BIEN AU DELÀ DE CE QUE L'ON POUVAIT IMAGINER A EN CROIRE TOUTES LES ÉTUDES !

Alors que les alertes se multiplient concernant l'état et l'évolution de la planète ; tandis que les jeunes manifestent contre le sort qu'on leur prépare et que les témoignages s'accroissent, l'exécutif du Loiret pousse ses pions. Cette fois-ci, c'est bel et bien la Loire qui est attaquée. De violents et hyper-bruyants battages de pieux dans la Loire, mais qui d'évidence n'ébranlent pas les karsts et ne font pas fuir la faune sauvage ; - (

La communication du conseil départemental s'amplifie : dans la crainte que ces chantiers monstrueux troublent la population, des permanences sont organisées dans les communes du tracé. Le mensonge domine cette communication : la déviation routière et le pont qui doivent recevoir 11 000 vh/jour sont toujours représentés vides de circulation, et "naturellement" sont présentés comme des cadeaux à la nature, alors qu'ils ne vont que lui nuire gravement !

Comme les membres de l'exécutif départemental auquel ils obéissent servilement, les exécutants du projet et de sa "com" sont drogués à tous ces mensonges et les colportent à leurs rares visiteurs. Alors même que les transports vont devoir se modifier radicalement, leurs "justifications", inventées sur le tard pour ce projet routier, si elles étaient appliquées à toutes les villes et à tous les bourgs de France, conduiraient à la couvrir entièrement de goudron !

Mais comme on pouvait s'en douter, sauf à être naïfs, la véritable justification "de ce chantier exemplaire" n'est ni le souci de soulager des riverains ou des automobilistes en détresse, ni celui de gratifier la nature : c'est bien le "développement du territoire" avoue Marc Gaudet, en digne héritier d'Eric Doligé ! "Développer" une zone inondable et dépourvue de ressources en eau potable, dans le contexte prévisible, est-ce vraiment sérieux, même lorsqu'on a renié toutes ses convictions d'ancien "Naturaliste Orléanais"?

LOIRE : VERS UNE PERSONNALITÉ JURIDIQUE

- Page 2

LE CHANTIER DU PONT DÉMARRE AU CANON !

- Page 3

ANIMAL

- Page 4

FAIRE DE LA LOIRE UN SUJET DE DROIT LUI PERMETTRAIT DE SE DÉFENDRE EN JUSTICE CONTRE LES USAGES HUMAINS DU FLEUVE QUI NE RESPECTENT PAS SON INTÉGRITÉ ET SA SANTÉ.

La Loire est le dernier fleuve naturel d'Europe. Pour la première fois en Europe, le fleuve se voit offrir la possibilité de défendre ses intérêts à travers un mode de représentation inédit.

Face aux bouleversements climatiques, aux menaces anthropiques qui affectent le paysage et l'écosystème du fleuve, Camille de Toledo a proposé de réunir une commission pluridisciplinaire et de conduire une série d'auditions publiques d'octobre 2019 à décembre 2020 sous l'impulsion du POLAU (Pôle arts & urbanisme), une structure mêlant création artistique et réflexion sur l'urbanisme, basée en Val de Loire.

L'idée était d'imaginer un dispositif dans lequel les entités de la nature seraient représentées.

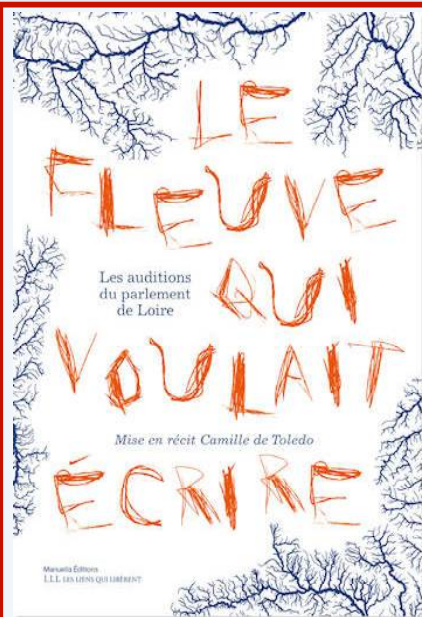
Imaginé comme un processus constituant pour la création d'un parlement du fleuve, l'expérience du parlement de Loire vise à définir les formes et fonctionnements d'un parlement pour une entité non-humaine (La Loire), où la faune, la flore et les différents composants matériels et immatériels seraient représentés.

Camille de Toledo, qui publie "**Le fleuve qui voulait écrire**" aux éditions "Les Liens qui Libèrent", nous raconte le processus de ces auditions originales qui ont fait dialoguer des archéologues, sociologues, anthropologues, philosophes, chercheurs, artistes, architectes, urbanistes...



Accorder la personnalité juridique à un fleuve n'est pas une nouveauté

En 2017, le Parlement néo-zélandais a reconnu la personnalité du fleuve Whanganui, et la Cour constitutionnelle colombienne a fait de même en 2016 avec la rivière Atrato, tout comme la Cour constitutionnelle équatorienne avec le fleuve Vilcabamba en 2011. (...)



UN LIVRE : LE FLEUVE QUI VOULAIT ÉCRIRE

Camille de Toledo et Virginie Serna étaient présents le 18 septembre à Orléans, à la librairie Les temps modernes, pour parler de l'ouvrage qui raconte l'expérience du parlement de Loire : Le fleuve qui voulait écrire.

Les auditions du parlement de Loire, mise en récit de Camille de Toledo aux éditions Les liens qui libèrent (Manuella éditions - POLAU Pôle arts & urbanisme - LLL, septembre 2021). Ils ont montré avec beaucoup de talent combien il était passionnant de vouloir faire de la Loire un sujet de droit.

Virginie Serna, archéologue, a d'abord évoqué ses recherches concernant une épave gisant au fond du fleuve. Comment elle et son équipe se sont confrontés aux multiples protections environnementales qui pouvaient freiner leur travail relatif à l'histoire humaine. Et comment elle a finalement opté pour donner encore plus de place au fleuve, au respect de la vie dans le fleuve et à ses caprices, de sorte que le travail archéologique a pris un autre sens, à la fois une nouvelle direction et une autre signification. Ce qui l'a conduite à intégrer le processus du parlement de Loire.

L'ouvrage de Camille de Toledo retrace toutes les discussions menées pendant plus d'un an autour de témoignages venant de tous les horizons scientifiques, artistiques, philosophiques. Car la Commission, créée pour penser un parlement de Loire, a surtout écouté, elle s'est émue avec le fleuve, elle a vibré en vivant des expériences artistiques, bref, elle s'est placée en auditrice "ni devant ni en face, mais en présence, parmi ce qui s'élanche depuis les diverses bouches de la Terre".

Cette Commission, Camille de Toledo en fait le personnage principal de son livre, mais il veut que chaque lecteur, chaque lectrice se dise : la Commission c'est moi. Et c'est vrai que son récit nous rend les auditions comme si l'on y était. La richesse de l'argumentation le dispute à l'ampleur des connaissances diffusées et à l'esthétique de l'expérience.

Saisissons-nous de cette longue méditation collective pour qu'un jour, bravant les idées-reçues, une société humaine plus apaisée dans son rapport à la nature accepte de laisser place à l'existence juridique des éléments qui composent notre environnement. Et parmi ceux-ci, à notre fleuve Loire.

T.S.

LE CHANTIER DU PONT DÉMARRE AU CANON !

A en croire la propagande déployée abondamment par le conseil départemental, le chantier du pont qui démarre sera non seulement indolore, mais même un magnifique cadeau pour la nature. Les mots "nature", "environnement", "durable", "écologie" fleurissent partout sur la plaquette d'actualité... **Mais un certain Marc Gaudet "mange le morceau" en y justifiant la jolie déviation par la nécessité du "développement" du territoire !** Sachant ce que ce mot recouvre - zones commerciales, plateformes logistiques, entrepôts, carrières, trafics supplémentaires de camions et voitures - on peut craindre le pire s'agissant de la destruction de l'environnement et des exploitations agricoles les plus proches de la métropole !

Cette fois-ci, malgré l'attente de décisions judiciaires déterminantes, les travaux de l'ouvrage de franchissement ont débuté sur la rive sud de la Loire où une grue géante a été installée. Avec un "mouton" ou un marteau vibrant, elle enfonce très violemment des tubes métalliques dans les karsts. Les séquences de fonçage sont insupportablement bruyantes.

Et pourtant, il ne s'agirait là que de construire des "pontons d'accès à chaque pile en Loire, tout en évitant une circulation des engins de chantier dans le lit du fleuve". Ce serait donc un "cadeau" supplémentaire à la Loire, en attendant le fonçage des piles elles-mêmes ! A noter que le fleuve étant en crue, les îlots de sable réalisés précédemment sont... sous l'eau. Nous avons déjà parlé des destructions inévitables dans les karsts et des pertes de biodiversité considérables entraînées par ces chantiers... Mais déniées par le maître d'ouvrage.

Pour fêter ce démarrage "au canon", le CD45 a inauguré des "permanences" des responsables techniques un samedi matin dans chacune des communes concernées, et a fait éditer des plaquettes (et monter des vidéos) où bien sûr, on ne voit rien de ces travaux. Mais que des **images mensongères** d'un ouvrage blanc, vide de véhicules mais avec des vélos, une jolie blonde en tenue de ville, un Balbuzard, une grenouille et une fleur... Et sans un seul camion, alors que l'on raconte aux naïfs que les poids lourds ne passeront plus devant chez eux !

Comment les acteurs de cette farce permanente, qui connaissent pourtant parfaitement la réalité des choses, peuvent-ils se regarder le matin dans la glace ? Comment peuvent-ils mentir à ceux qu'ils prétendent informer, à eux-mêmes, à leurs enfants, en fermant les yeux sur les exigences de la crise climatique tout en préparant ce "**développement**" visé par leur président... Très loin des bienfaits promis les larmes aux yeux aux citoyens en matière de transports, de sécurité, de pollution, d'amélioration du cadre de vie...

Dernière minute :

Depuis ce 29 septembre, les coupes d'arbres ont repris dans les bois de Latingy, entre la rue du Mont et la Loire, sous la direction de l'ONF avec le même type de machine monstrueuse qu'en septembre 2019 + tronçonneuse. Le CD45 a besoin d'élargir l'emprise à 150m pour sa déviation de 7m. Un cadeau de plus à la nature, naturellement !



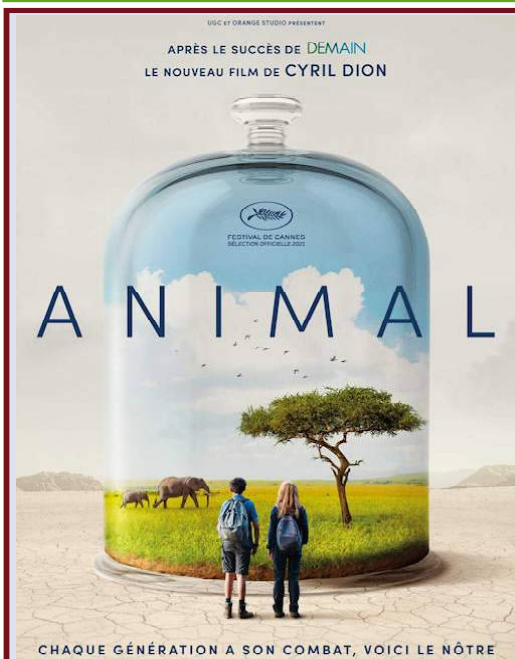
LA FAUNE SAUVAGE PROFONDÉMENT PERTURBÉE LES DÉBOISEMENTS VIOLENTS EN 2017 ET 2019 AVAIENT DÉJÀ FRAPPÉ FORT.. LE DÉBUT DU CHANTIER DU PONT PROVOQUE DISPARITIONS ET COMPORTEMENTS INATTENDUS



Pour une toute première fois, lors des violents coups de "mouton" portés sur des tubes métalliques pour les enfoncez dans les karsts, on a vu un Héron cendré de la Loire (un vrai, pas un américain ;-)) venir se poser et rester sur une branche sommitale d'un peuplier du Mont. D'autres comportements de panique ont été constatés, notamment dans l'avifaune qui s'est éloignée en nombre du chantier, à l'instar des mammifères paniqués lors de la désastreuse déforestation aux engins de la mi-novembre 2019...

Pas de Circaète cette année ! L'année 2021, et notamment son automne, ont été singulièrement pauvres en observations de la faune sauvage. Ainsi le Circaète Jean-le-Blanc qui se posait fidèlement depuis 2011 sur ces peupliers au début septembre pour chasser les reptiles, après sa reproduction dans les bois voisins : il n'est pas apparu cette année... Sans doute vexé de ne pas figurer dans les espèces méritant une "dérogation" !

Assemblée générale annuelle de MARDIEVAL : adhérents, reprenez votre soirée du 8 octobre pour venir à 20h à la salle de Pont-aux-Moines



A Orléans, nous avons pu voir en avant-première le nouveau film de Cyril Dion (le militant pour l'environnement qui avait eu un gros succès pour le film "Demain" réalisé il y a cinq ans avec Mélanie Laurent). **Deux ados, militants pour l'environnement, parcourent la planète pour constater ses dégradations et rencontrer des gens qui se battent contre ces méfaits, ou pour "guérir" les blessures qui lui sont infligées.**

La projection était suivie d'un débat avec Cyril Dion. Nous avons pu intervenir brièvement et témoigner que sans aller ailleurs sur la planète, à 15 km de là, dans le "vert" département du Loiret, le CD45 s'acharnait depuis 24 ans à faire avancer son projet routier obsolète, destructeur de la biodiversité et nuisible au climat, au seul profit de quelques milliers d'automobilistes... Et ce, malgré une majorité d'opposants, malgré nos recours et nos appels qui tardaient trop à être jugés, malgré son caractère ruineux, malgré toutes les alertes etc.

Le film sortira dans les salles en France le 1^{er} décembre : ne manquez pas d'aller le voir quand il passera chez vous !

UN "DOSSIER" DE LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE EXPOSE LES POINTS DE VUE OPPOSÉS CONCERNANT LA DÉVIATION SUR MARDIÉ, DITE "DE JARGEAU"

Sur deux pages et la une, la Rep du 20 septembre répond à la question "Où en est la déviation de Jargeau", "de Jargeau" bien sûr puisqu'elle doit plus délester le Pont Thinat que l'actuel Pont de Jargeau. Confrontation entre la zénitude du nouveau vice-président Gaurat et les attentes de jugements favorables des opposants déterminés.

Le pont pourrait-il s'effondrer ? La réponse du BRGM est mi-chèvre, mi-chou. Son porte-parole omet poliment de rappeler la synthèse du premier rapport qui prédisait un **effondrement "possible, voire probable"**... Mais ne le dément pas non plus en répondant que "*l'intégralité du val d'Orléans comporte ce risque*" ! Pas de quoi retenir le maître du "développement", pas plus que la crise climatique

Le conseil départemental comme chez lui... Dans la propriété privée



Pendant tout un week-end la pelle mécanique qui travaillait dans le couloir déforesté a été cachée hors emprise dans les bois privés !

Cela peut nous rappeler le tout début du projet en 1996, lorsque les géomètres du Département plantaient sans états d'âme des bornes "indestructibles" sur le domaine privé de Latingy sans rien demander aux propriétaires !

Un très large couloir a été exproprié au bénéfice de ce département, mais l'engin y était sans doute trop visible, et bien que les opposants n'en aient jamais "saboté" aucun, il a été "planqué" dans la forêt voisine, comme si le maître d'ouvrage était partout "chez lui". Rassurez-nous : le CD45 est bien "de droite", il n'est pas "communiste" ?

Un parking ouvert par le département sur la RD960 amorce l'installation d'une décharge et des toilettes sauvages dans Latingy.

Alerte ! A l'emplacement même où le plus de panneaux de propagande vantent les bienfaits que les travaux de la déviation, dite de Jargeau, déverse sur la nature, c'est un infection de déjections humaines qui a "fleuri" dans les bois de Latingy derrière les restes de la "barrière anti-batraciens". Une fois soulagés, les clients pouvaient se reposer sur une banquette abandonnée dans ce qui prenait l'allure d'une "décharge publique"...



association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr
Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>
Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbucam.fr/>

Facebook "La Loire vivra" : <https://www.facebook.com/La-Loire-vivra-Mardi%C3%A9-947381875342826/>

Twitter MARDIEVAL: <https://twitter.com/LoireMV>

page 4

Membre de la fédération

